

Item, que l'on fera ung rolle sur les habitants de la dicte ville pour avoir argent ou bien bled pour la nourriture des paouvres qui n'auront moyen de vivre ; et que ceulx que seront au dict rolle, seront contreincts chascun pour les sommes.

A esté aussi résollu que deffense seront faictes aux vendeurs de fruicts de vendre aucuns fruicts à cause de la contagion, à poyne de confiscation des fruicts et de cinq escus d'amende. Et pareillement, que la porte de Fayette (que donne accès à l'hôpital des pestiférés) sera fermée jusqu'à ce que l'on advisera, laquelle sera ouverte deux fois par jour pour la commodité de ceulx qui en auront de besoing.

En oultre, qu'il sera proclamé par les carrefours de ceste ville, que deffenses sont faictes aux manans et habitants des paroisses de ne entrer en ceste ville, scavoir : ceulx que seront atteints et soubsonnés de contagion, et les aultres sans avoir des billettes ; et à faulte de ce faire, que y entreront en seront repoussés. »

A ce moment, un nouveau fonctionnaire fait son apparition.

« ... Les sieurs échevins, par la voix du sieur Mabiez, l'ung d'iceulx, a dict et remonstré (*sic*), à cause de la contagion que pullulle en ceste ville, il seroit de besoingt de commettre en personne quelque bourgeois et habitant de la dicte ville pour servir de *voyeur* en la dicte ville, jusqu'à ce qu'il plaira à Dieu appaiser la dicte contagion. Seront requis les habitants sus nommés, volloir bien suivre leur advis, et savoir quels gaiges sont accordés à celluy que sera nommé..... Et finalement les sus-nommés sont de mesme advis, et trouvent bon prier le sieur Nadal volloir accepter la charge ; qu'il s'en acquitteroit bien, comme l'a dict le cydevant eschevin susnommé. »

Le sieur Nadal, paraît-il, n'accepta pas les dangereuses fonctions qu'on lui offrait ; car la semaine suivante, « a esté résollu que les sieurs eschevins choisiront et nom-